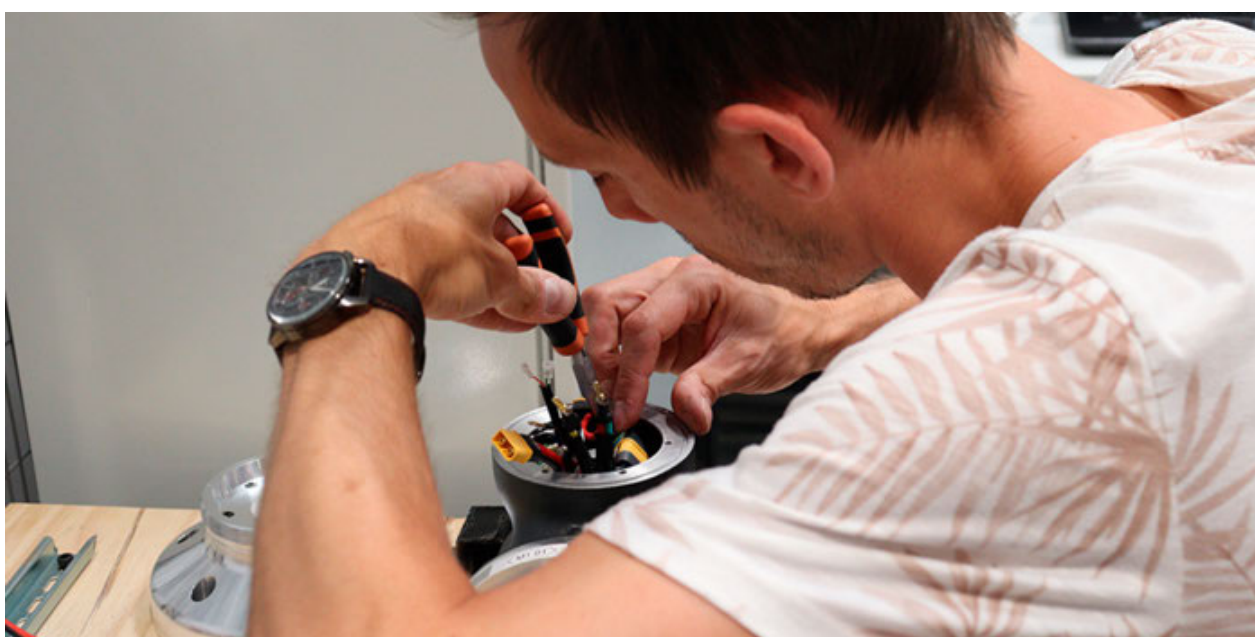


124	UTBM Service communication	La Tribune	21 Novembre 2023
		No 7751	Relocalisation - Innovations

La Bourgogne-Franche-Comté s'engage pour la relocalisation industrielle



Montage du robot collaboratif Morphose dans l'usine MS-Innov à Belfort. Seuls 3 composants sur 2.200 sont fabriqués en Chine et au Japon. (Crédits : MS-Innov)

Amandine Ibled

Un écosystème, une méthode, des outils, l'Accélérateur de relocalisation a été lancé en 2021 par le gouvernement. Ce dernier est déployé sur les territoires via les Chambres de commerce et d'industrie de quatre régions pilotes, dont la Bourgogne-Franche-Comté. Explications.

Pourquoi nos entreprises s'approvisionnent-elles autant à l'étranger ? Cette question est revenue dans les consciences suite à la crise du Covid et à la guerre en Ukraine. C'est à la demande de Roland Lescure, ministre chargé de l'Industrie, que les CCI ont été missionnées pour accompagner la réindustrialisation de la France dans leur Contrat d'Objectif et de Performance 2023-2027. Celui-ci prévoit notamment la création d'un accélérateur pour accompagner cette réindustrialisation dans chaque région dès 2023.

Cette initiative, baptisée « L'Accélérateur relocalisation », vise à rassembler des industriels, startups, designers ayant le désir de

diversifier leurs activités, tout en contribuant à un projet de relocalisation ou de production industrielle en France. « L'objectif de ce programme est de créer une dynamique sur les territoires afin de trouver de nouvelles sources d'approvisionnement locales », résume Christian Arbez, directeur général de la CCI de Belfort.

Le rôle des CCI élargi

« Jusqu'à présent nous avons essentiellement accompagné les entreprises sur leur problématique d'approvisionnement en organisant des rencontres visant à favoriser des mises en relation entre fournisseurs et donneurs d'ordre », explique Thierry Buatois, président de la CCI de Bourgogne-Franche-Comté. « Nous voulons aller encore plus loin en apportant un dispositif plus complet et un véritable soutien aux entreprises pour les aider à reconstituer leur chaîne d'approvisionnement », poursuit-il.